LARCT2101

2015-2016

Projet d'architecture IV

24.0 crédits	240.0 h	1 + 2q

Enseignants:	Campo Baeza Alberto ; De Alzua Jerome ; Accarain Pierre ; Van Overstraeten Eric ; Blanckaert Ludovic ; Bourez Olivier ; Verschuere Adrien ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables :	- Trois années d'apprentissage thématique de l'architecture afin de favoriser la synthèse de cet enseignement dans les deux dernières années. - Une forte motivation, une vaste culture architecturale, une robuste éthique
Thèmes abordés :	Une pédagogie basée sur la verticalité quatrième - cinquième Chaque année, l'étudiant, qu'il soit en quatrième ou en cinquième, est confronté au même programme qu'il doit développer sur deux sites aux caractéristiques différentes voire opposées. Le premier site est donné au premier semestre, le second site est étudié au deuxième semestre. Chaque étudiant fait donc deux fois sur une même année le même projet. Au premier semestre les étudiants travaillent en binôme, quatrième et cinquième, pour faciliter l'approche de la méthode pédagogique aux nouveaux arrivants et également pour dégrossir à deux la question posée. Au second semestre les étudiants travaillent individuellement. Par rapport à cette problématique, l'étudiant de quatrième année sera jugé sur sa faculté à développer les deux projets en les confrontant aux caractéristiques du site. Tandis que l'étudiant de cinquième année sera lui jugé sur sa faculté de synthétiser et d'exprimer les différences découvertes dans l'élaboration d'un même projet sur deux sites aux caractéristiques différentes. Une pédagogie basée sur deux années Une année sur deux, le projet, lié à la dualité des sites, est totalement défini par un programme (surface et organigramme). L'autre année un thème est donné qui doit être converti en programme par les étudiants après confrontation avec les caractéristiques des sites.
Acquis d'apprentissage	- Tendre « vers » l'architecture, synthèse d'une infinité de questionnements - Mettre en lumière sept étapes de réalisation du projet d'architecture : Stimuler / Apprendre / Comprendre / Exprimer / Synthétiser / Expliciter / Expliquer - Favoriser le questionnement architectural pour dévoiler la profondeur de notre discipline - Appréhender l'ensemble des échelles liées à la réflexion architecturale, de l'échelle ergonomique à l'échelle géographique, voire philosophique en mettant en évidence la dimension de l'enveloppe d'étude et la dimension de l'enveloppe d'influence *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	-- Evaluations continues des exercices d'architecture -- Pré-jury du projet d'architecture -- Jury du projet d'architecture
Méthodes d'enseignement :	-- Débats en assemblée liés à la pédagogie du questionnement -- Présentation en assemblée -- Dialogue avec les professeurs -- Présentation en pré-jury et jury
Bibliographie :	La plus vaste possible.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	24	-	